



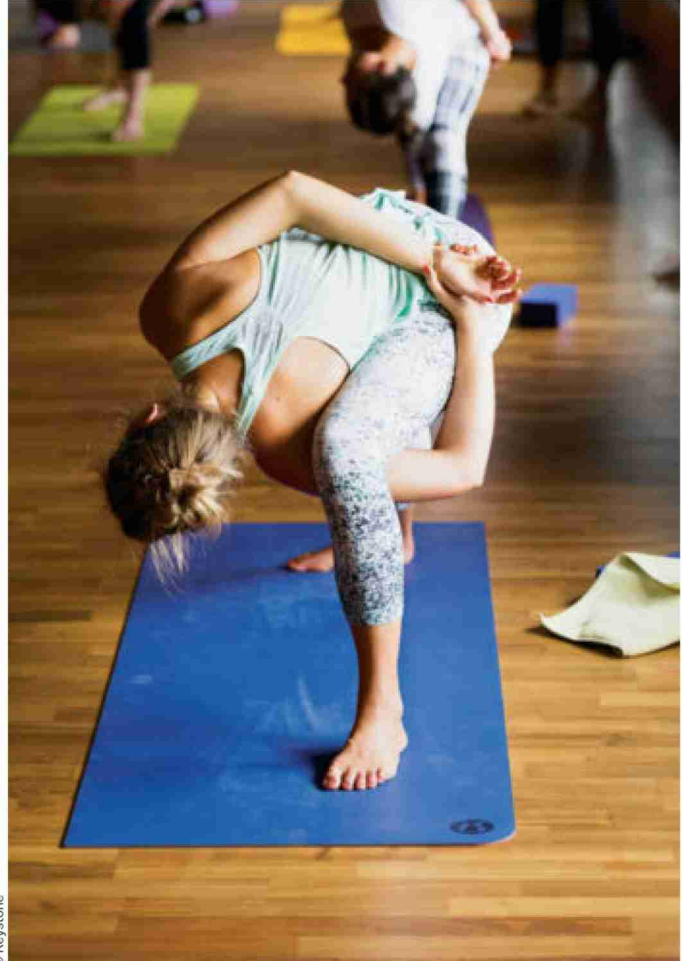
SOCIÉTÉ | FAMILLE

Caroline Briner

D'autres méthodes à l'école

Genève s'interroge sur la place à accorder aux pratiques alternatives lors des heures d'enseignement. Yoga, méditation et cours en forêt sont-ils adéquats? Le canton s'est associé à l'Université de Genève pour évaluer la pertinence et l'efficacité de ces méthodes.

Ci-dessous
Le yoga pourrait se faire une place à l'école, à certaines conditions toutefois.



© Keystone

L'école doit-elle et peut-elle proposer des pratiques telles que le yoga, la méditation, la régulation des émotions et l'enseignement en forêt? Face aux nombreuses sollicitations, le Service enseignement et évaluation (SEE) du canton de Genève a prié l'Université de Genève de faire un point sur les effets réels de ces méthodes en contexte scolaire.

A cet effet, Edouard Gentaz, directeur du Laboratoire du développement sensori-moteur affectif et social de l'Université de Genève, a passé à la loupe un panel d'études parues dans les revues scientifiques à co-

émotions et apprentissages. Si un élève s'ennuie, il décroche.»

mité de lecture, c'est-à-dire favorisant la critique. Il a veillé à différencier corrélation et causalité, ainsi qu'efficience et efficacité. «Vous pouvez tuer un moustique avec un bazooka. C'est efficace, mais pas efficient», expliquait-il au personnel enseignant et pédagogique du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse en présentant ses conclusions. Un an après cette conférence, Isabelle Vuillemin, directrice du SEE, revient sur la direction prise par le canton de Genève.

«Il est erroné d'opposer



Pourquoi le Service enseignement et évaluation s'interroge-t-il sur les pratiques alternatives telles que le yoga et la méditation?

Isabelle Vuillemin: – La question a émergé au niveau du terrain il y a de nombreuses années déjà. Plusieurs équipes enseignantes se demandaient si le yoga, la méditation, la *brain gym* ou l'école en forêt pouvaient être implémentés. La veille pédagogique fait partie des tâches des enseignants. Et souvent, lorsqu'on est confronté à des difficultés, on recherche des solutions innovantes. Toutefois, l'innovation doit respecter le cadre légal et la laïcité et s'inscrire dans le Plan d'études romand (PER). Pour pouvoir valider ces nouvelles pratiques, nous devons donc obtenir des données suffisamment robustes.

Est-ce le rôle de l'école de développer le bien-être des enfants?

– Avant, on pensait qu'il fallait laisser les émotions à l'extérieur de la classe, mais aujourd'hui on sait qu'il est erroné d'opposer émotions et apprentissages. Si un élève s'ennuie, il décroche. Si un élève a une meilleure estime de soi, il augmente ses chances de réussite. Même le PER demande de favoriser le développement des compétences psycho-sociales des élèves. Par ailleurs, le programme indique ce qu'il faut faire, mais pas de quelle manière. Une grande marge d'appréciation est accordée aux enseignants.

Quelles ont été vos pistes d'action depuis les premières sollicitations des enseignants?

– Comme nous ne prétendons pas connaître tout ce que dit la recherche, nous nous sommes tournés vers l'Université. Il ne s'agissait pas seulement de savoir si telle ou telle méthode a fait ses preuves. Il s'agissait, et il s'agit toujours, de déterminer s'il est pertinent de l'implémenter, et si oui de quelle manière. Pour tous les âges? Dans toutes les écoles? Pour trouver des réponses, nous avons dû travailler ensemble.

Quels sont les fruits de ces années de recherche?

– Premièrement, un rapport consacré à l'entrée en scolarité a révélé que, parmi les enseignants, plus de 80% ont au moins un élève présentant des difficultés de langage et plus de 70% au moins un élève avec des difficultés de gestion émotionnelle. Deuxièmement, plusieurs universitaires ont confirmé l'articulation entre cognition et émotion. Enfin, le professeur Emmanuel Sander et son équipe nous ont expliqué comment décrypter les neuro-mythes pédagogiques. Par exemple, une imagerie cérébrale peut suffire pour convaincre, mais constitue-t-elle pour autant une preuve?

Distinguer les impressions des faits requiert du temps et du doigté. Vous avez ainsi prié le professeur Edouard Gentaz de dresser un panorama. Que reprenez-vous?

– La conférence a eu le mérite de faire connaître aux enseignants les enjeux qui accompagnent la recherche. Il faut prendre de la distance. Par exemple, la motivation de l'enseignant à appliquer une méthode peut avoir plus d'impact que la méthode elle-même.

Serait-il vain de généraliser ces pratiques alternatives?

– La recherche est en tous cas unanime pour affirmer que le quotient intellectuel, la personnalité et les compétences émotionnelles de l'élève exercent une influence sur les résultats scolaires.

La pleine conscience aurait un impact positif plus évident que les autres pratiques. Allez-vous favoriser la méditation en classe?

Isabelle Vuillemin dirige le Service enseignement et évaluation depuis 2012. © DR

– Après cette conférence, nous avons proposé de lancer des recherches-actions en équipe. Personne ne s'est manifesté pour la méditation et le yoga. En revanche, beaucoup d'enseignants se sont montrés motivés pour l'école en extérieur. On va bientôt proposer une recherche avec vingt classes du primaire et dix du secondaire I.





Après la forêt, l'école pourrait investir son quartier pour étudier certaines matières «de manière concrète».

En quoi consiste l'école en extérieur?

– Cette méthode émerge du concept de l'école en forêt. Il s'agit d'étudier de manière concrète certaines disciplines comme les sciences naturelles, la géographie et le français dans le quartier de l'école. Les savoirs continuent d'être institutionnalisés en classe. Il s'agit de faire autrement et non autre chose.

Le yoga est-il compatible avec la laïcité genevoise?

– En 2013, à la suite d'une plainte de parents, le Tribunal fédéral a décrété que la pratique du yoga en classe n'était pas l'expression d'une croyance et qu'elle ne pouvait pas être assimilée à un enseignement religieux. Pour autant, il doit s'agir d'une activité physique, ludique, de relaxation, de respiration ou encore de régulation des émotions. Ces gestes ne doivent pas être associés à des rites traditionnels.

Toutes les pratiques examinées touchent au développement personnel. Menez-vous aussi des réflexions sur des méthodes favorisant le vivre ensemble comme la communication non-violente?

– Le PER invite à développer son rapport à soi, aux autres et au monde. Tout ce qui est en lien avec l'amélioration du climat scolaire est abordé dans d'autres contextes. Mais, oui, à un moment donné, il faut que tout s'articule.

Cette conférence a-t-elle fait réagir les autres cantons romands?

– Nos collègues ont manifesté un intérêt, car ils sont eux aussi sollicités par ces démarches. Cette préoccupation n'est pas uniquement genevoise. |